

FICHE ACTION

Année : 2015
Fonction : II
Point : 2.4

Membres de la plateforme



Fonction II : Offre coordonnée de formation initiale et continue

Responsables de fonction : J.Y. GILLES – N. GAUTRON

Pilote de Projet : EMAP – Julien CATALAN

Groupe de travail : Monique GIRIER – Danièle GALLINARO –
 Jean Yves GILLES – Julien CATALAN

DESCRIPTIF DU PROJET	
<u>Nom du projet</u>	2.4 Renforcement des partenariats branches : sociale et médico sociale – universités (enseignement supérieur)
Contexte et finalité	<p>Au regard des mutations de l'environnement mais aussi des enjeux liés tant aux besoins des populations qu'à l'évolution des institutions et des emplois qui y sont reliés il convient de créer des partenariats pérennes avec l'enseignement supérieur et les acteurs de branches professionnelles ainsi que des dispositifs de formation continue. Les concepts de social et de médico-social devront être précisés en préalable et les métiers afférents..</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'instar de ce qui se passe à l'échelle nationale les relations avec l'enseignement supérieur concernant la recherche, la formation et aujourd'hui plus particulièrement le processus d'intégration des formations du social dans le cadre du système LMD .il est nécessaire de créer une véritable alliance avec le monde universitaire <i> dans le cadre « de relations structurées et formalisées, selon des protocoles harmonisées au niveau national et une évaluation qualité externe certifiée ».</i>(transparence des certifications, constructions de passerelles et promotion sociale). • Les fédérations d'employeurs et autres partenaires sociaux de la branche professionnelle partagent avec l'Unaforis la nécessité de soutenir l'exigence de qualification et de favoriser la professionnalisation de l'ensemble de salariés du secteur. Tant à l'échelle nationale que régionale il importe d'obtenir que ces partenaires aient comme stratégie : <ul style="list-style-type: none"> -La promotion et le soutien de la mise en place d'un nouvel appareil de formation via les plateformes et l' HEPASS -La contribution active à la construction d'une nouvelle architecture des formations et au développement d'une offre de service de qualité

	<p>Références :</p> <p>Rapport du CNAM EFTS / Université</p> <p>Inventaire des conventions cadres nationales</p> <p>Inventaire des conventions cadres locales</p> <p>Lien avec le projet d'acte III de la décentralisation SRF2S</p> <p>Lien avec la réforme de l'enseignement supérieur et de la refondation de l'école de la République</p>
Enjeux du projet & Public concerné	<p>Il s'agit pour l'heure de trouver à travers un renforcement du partenariat avec l'UNIVERSITE de la Réunion, sans remettre en cause le caractère professionnel de nos formations, un moyen de développement des capacités d'analyse et de valorisation des statuts des acteurs de notre branche professionnelle. Au niveau de la recherche les relations entre le PREFAS (co-gérées par les EFTS) et les universités devront être pensées au travers d'une alliance de ces partenaires au sein de l'HEPASS.</p> <p>Acteurs concernés : .Les représentants des institutions et organisations cités</p>
Objectifs Pour la période	<p style="text-align: center;">Avec l'université :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir un accord cadre qui définit les modalités de partenariat prenant en compte l'échange d'intervenants dans les formations professionnalisantes universitaires et les formations professionnelles du C.A.S.F des EFTS avec une mutualisation des ressources. <p style="text-align: center;">Avec les branches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • décliner des axes de travail en cohérence avec les orientations nationales et les besoins locaux en matière de formation initiale et continue • prévoir des rencontres de travail avec les délégations régionales des fédérations afin d'aborder les problématiques locales en relations avec le projet de reconfiguration de l'offre de formation
Equipe Projet	Directions des 2 EFTS
Planning prévisionnel et les délais	<p>En 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des rencontres partenariales pour informer et définir les modalités de concertation et de coopération • Préparer l'accord cadre et ses avenants éventuels avec l'université • Préparer avec la fonction 4 groupes de travail 4.2, de l'avenant concernant les modalités de collaboration Prefas /laboratoires universitaires



	<ul style="list-style-type: none">• signature accord cadre plateforme unaforis /université de la Réunion avant la fin de l'année et décliner les avenants• préparer un accord-cadre avec l'UNIFAF
Livrables	<ul style="list-style-type: none">- accord cadre de partenariat à l'Université de La Réunion et la plateforme UNAFORIS Réunion OI- comptes rendus des réunions partenariales avec les représentants régionaux des fédérations nationales de la branche
Indicateurs de réussite	<p><i>La participation des acteurs à la concertation et la signature des engagements conventionnels ;</i></p> <p><i>La mise en œuvre des actions</i></p>

plateforme labellisée le 13 février 2013 par

UNAFORIS

Union Nationale des Associations de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale